



ASSEMBLEE GENERALE

Lundi 14 août 2006 à Cran Gevrier (Haute-Savoie)

Ordre du Jour

*** Assemblée Générale Extraordinaire :**

- ✓ modification des statuts
- ✓ approbation du règlement intérieur

*** Assemblée Générale ordinaire :**

- ✓ rapport moral et d'activités
 - ❖ vie de l'association
 - ❖ le site
- ✓ rapport financier
 - ❖ approbation des comptes 2005-2006
 - ❖ budget prévisionnel 2006-2007
 - ❖ montant des cotisations 2006-2007
 - ❖ désignation des membres de la commission de contrôle
- ✓ élections des membres du Conseil d'Administration
- ✓ projets pour 2006-2007

L'Assemblée Générale s'est déroulée à la Salle des Papeteries de Cran Gevrier.
37 adhérents étaient présents ou représentés.

Luc Assous, Président de l'Association, accueille les participants et les remercie chaleureusement d'avoir fait le déplacement pour assister à cette première Assemblée Générale de l'Association.

I – Assemblée Générale Extraordinaire

a) statuts

Les travaux de l'Assemblée Générale extraordinaire sont ensuite ouverts et Luc Assous présente le texte des nouveaux statuts soumis au vote.

La modification la plus significative porte sur l'extension du domaine d'activité de l'Association au département de la Savoie.

Un contact a été établi avec des bénévoles du Fil d'Ariane qui souhaitaient mettre à disposition du plus grand nombre le résultat de leurs recherches, mais qui ne disposaient pas du temps et des moyens nécessaires pour créer une association spécifique au département de Savoie.

Après quelques échanges, il est apparu que la solution la plus simple serait d'élargir notre Association à ce département et de couvrir ainsi le territoire historique de la Savoie, permettant aux chercheurs de ne pas être arrêtés par les "barrières" administratives modernes.

L'ensemble des participants approuve cet élargissement conforme à la réalité historique.

La représentante de FDA73 explique le travail déjà fait et indique que des CD dépouillant les actes recherchés par les bénévoles du Fil d'Ariane pourront être transmis pour intégration dans le site.

Une autre modification est proposée : l'intégration d'un alinéa 10 à l'article 8 portant sur le Conseil d'Administration et les décisions qu'il peut prendre.

Une discussion s'engage alors sur les conditions de consultation des données – fruit du travail de dépouillement des adhérents – sur le site de l'association et la possibilité d'un accès gratuit à l'ensemble de ces données.

Certains des participants expriment leur souhait que seul le résumé des actes soit en accès libre pour tous et que le détail soit réservé aux adhérents pour privilégier l'échange au sein d'une association et les recherches généalogiques.

D'autres souhaitent parvenir le plus vite possible à un accès complet pour tous. Les photos sont transmises à ceux qui les demandent et la piste du lien direct sur celle-ci est évoquée.

Tous les participants s'accordent sur la nécessité de donner des informations de qualité, fiables, quitte à aller moins vite dans les mises en ligne.

un accord se dégage pour maintenir les accès à la consultation comme ils existent actuellement (résumé des actes pour tous et possibilité de demander les photos, accès complet aux membres) et les réétudier lors de la prochaine assemblée générale.

Les autres modifications portent sur l'augmentation du nombre de pouvoirs et sur des modifications de forme.

Les statuts modifiés sont soumis au vote :

Les statuts sont adoptés par 35 votes pour et 2 abstentions

b) règlement intérieur

Luc Assous présente ensuite le règlement intérieur qui a aussi été modifié pour tenir compte notamment de l'élargissement à la Savoie et des nouvelles possibilités de transfert offertes par Internet.

Les participants prennent acte de ce nouveau règlement intérieur

Son ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Extraordinaire est déclarée close.

L'Assemblée Générale ordinaire est alors ouverte.

II – Assemblée Générale Ordinaire

a) rapport moral et d'activités

Luc Assous, Président présente le rapport moral.

Il retrace les motivations qui ont conduit à la création de l'association durant l'été 2005 et l'activité déployée depuis.

Elle compte maintenant plus de 50 adhérents et de nombreux contacts ont été établis.

Le travail de photographie et de saisie s'est organisé et les premiers résultats sont encourageants.

Il passe ensuite la parole à Gérard Maneuvrier, vice-président et webmaster.

Celui-ci expose les conditions - et les difficultés - de création du site de l'association ; celui-ci est bien visité et est apprécié.

Les participants demandent s'il est possible d'insérer des cartes de la Savoie pour faciliter les recherches.

Le rapport moral est soumis au vote

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

b) rapport financier

Marie-Martine Mariton, trésorière, présente le rapport financier de l'Association pour l'exercice 2005-2006 et le budget prévisionnel 2006-2007.

Les recettes de l'exercice clos se sont élevées à 465 euros et les dépenses à 214,02 euros; l'exercice se solde donc par un bénéfice de 250,98 euros.

Le budget prévisionnel pour l'exercice qui vient de s'ouvrir est présenté en équilibre pour un montant de 565,98 euros.

Ceux-ci sont soumis au vote

Le rapport financier et le budget sont adoptés à l'unanimité

L'Assemblée doit ensuite se prononcer sur les taux de cotisation pour 2006-2007

Après débat, il est décidé de diminuer celles-ci de moitié. elles sont donc fixées à

- ✓ 3 euros minimum pour les membres actifs
- ✓ 6 euros minimum pour les membres bienfaiteurs.

L'Assemblée procède ensuite à la désignation des contrôleurs des finances de l'association.

Frédéric Foty et Olivier Lucet sont désignés

c) élections

Il est ensuite procédé à la désignation des membres du Conseil d'administration.

Conformément aux statuts, les membres fondateurs en sont membres de droit.

4 postes sont à pourvoir, 2 candidats se sont déclarés et ont été agréés.

*Sont élus au Conseil d'Administration :
Estelle Biron-Rivet par 35 voix
Pierre Mettraux par 36 voix*

d) projets pour 2006-2007

Luc Assous présente les différents projets envisagés pour l'année qui vient

Outre la poursuite des photographies et des saisies, plusieurs points spécifiques sont abordés.

Un débat s'instaure sur les échanges avec les autres associations.

Les participants sont unanimes pour accepter les échanges avec des associations partageant les mêmes buts, mais refusent de prendre le risque de voir un jour leur

travail vendu. Le CGS et CGSRP ne leur apparaissent pas apporter de garantie à ce niveau, ces associations vendant leurs relevés.

A l'unanimité est refusé l'échange de données avec le CGS et le CGSRP

Luc Assous indique que des contacts pourraient être pris avec le directeur des Archives Départementales de la Haute-Savoie pour étudier avec lui les termes d'une coopération dans le but de préserver les documents tout en permettant un accès au plus grand nombre.

La proposition est acceptée à l'unanimité

Luc Assous propose ensuite d'organiser - à l'occasion de la Journée du Patrimoine 2007 - un salon généalogique à Cran Gevrier ; celui-ci serait couplé avec l'Assemblée Générale qui aurait lieu la veille.

Il pourrait être organisé dans des locaux mis à disposition par la ville ; il nécessitera une mobilisation la plus large possible de la part des adhérents.

Le but est de réunir les différentes associations ou organismes en lien avec la généalogie sur la Savoie et nos partenaires et de proposer un accès entièrement gratuit pour les participants et les visiteurs.

Luc Assous demande à l'Assemblée son accord pour que le Conseil d'Administration puisse travailler sur ce projet très rapidement.

La proposition est acceptée à l'unanimité, moins 1 abstention

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est levée et Luc Assous invite les participants à poursuivre les échanges au cours du repas.

Annexes :

Rapport moral
Rapport sur le site
Documents financiers



Assemblée Générale du 14 août 2006

Rapport Moral

Je suis content de pouvoir vous présenter le premier rapport moral de notre Bureau après un peu plus d'un an d'activité intense et fructueuse.

Je veux en premier lieu remercier particulièrement notre vice-président et webmaster Gérard MANEUVRIER qui a fait un travail étonnant et très important afin de mettre en valeur tout ce que vous avez fait pendant cette année. Par ailleurs, il a été mon partenaire dès la première heure pour fonder l'association des Marmottes, malgré ses autres activités professionnelles et associatives (FDA74 entre autres), avec :

- Marie Martine qui tient nos comptes avec vigilance et nous établit des perspectives afin de gérer au mieux nos finances et d'avoir une possibilité de baisser le montant de nos cotisations, ce que nous verrons plus tard dans la matinée ;
- Patricia, plus connue sous le nom de Patou, qui se dévoue sans compter en tant que secrétaire et surtout référente pour les saisies sous Nimègue, ce que ne contesteront pas les bénévoles ayant été aidés, même à domicile. Je ne parlerai pas de toutes les autres activités qu'elle réalise (photographies, saisies, etc...). Tous les adhérents connaissent notre pile nucléaire.

Je vous remercie également tous très chaleureusement pour tout ce que vous donnez et ce que vous faites pour notre association. En effet, sans vous tous et tous les donateurs qui ne sont pas forcément présents ce jour, nous ne pourrions pas en être à plus de 90 000 actes photographiés et saisis.

Ce matin, tous les présents sont des Marmottes qui connaissent parfaitement notre association, donc je ne vous parlerai pas de notre fonctionnement, mais nous aurons l'occasion d'en parler dans le courant de la journée.

Pour vous présenter le chemin parcouru en une année, faisons un point sur nos actions passées en duo avec Gérard (pour la partie informatique et à chaque fois qu'il voudra intervenir), ainsi que sur nos évolutions successives, ensuite je vous ferai une prospective de notre avenir avec les idées qui vont amplifier et structurer notre association.

1) Création de l'association et activités passées

Au cours des mois de mai et juin 2005, nous avons eu des conversations téléphoniques Gérard et moi, sur le travail de fourmi réalisé par les bénévoles de FDA et la possibilité d'améliorer les réponses par un système de saisies à grande échelle. Etant moi-même à cette période, vers la fin juin, un peu plus libre du fait de la réduction de mes activités en d'autres lieux, (à proximité cependant de notre salle), nous avons convenu de créer une association telle que nous en connaissions, pour ma part la Génialegénéalogiedu71.

Le 19 juillet 2005, nous mettions en place notre liste privée Marmottesdu74 et le 28 juillet 2005 notre liste publique GenYaute74.

L'Association "Les Marmottes du 74" a été créée entre les mois de juillet et août avec dépôts des statuts à la Préfecture le 19 août 2005, soit depuis un an à quelques jours près, après avoir trouvé facilement une Trésorière Marie Martine qui habitait à l'autre bout de la France et une secrétaire Patou que je rencontrais aux AD et qui travaillait pour FDA 74.

Nous sommes vite passés des 4 fondateurs initiaux à 10 adhérents au 25 septembre 2005, un mois après notre déclaration à la Préfecture, 40 adhérents au début février 2006, pour maintenant dépasser les 50 adhérents. Notre Trésorière vous fera le bilan.

Nous avons rapidement décidé d'une première réunion à Cran Gevrier le 8 octobre 2005 afin de nous connaître. Nous n'étions pas très nombreux, mais très bavards au point d'avoir oublié de faire des photos pour Marie Martine qui n'avait pas pu venir. Nous avons même eu droit aux honneurs de la presse, ce qui m'a valu la visite de la Présidente du C.G.S. aux A.D.74.

Nous avons commencé par échanger les photographies par CD, mais, ayant eu connaissance du logiciel Tribalweb et après avis de notre spécialiste, fin décembre 2005 nous avons vite pris nos aises et notre plein envol avec ce logiciel gratuit qui complète parfaitement Nimègue dans notre vie quotidienne.

A partir du mois d'octobre 2005, nous avons contacté Geneabank afin d'y adhérer. Suite à une erreur, nos demandes se sont perdues dans les brumes informatiques, mais nous avons eu notre inscription définitive fin janvier 2006.

Le 30 novembre 2005, nous avons signé une convention avec La Géniale Généalogie du 71 afin que les adhérents d'une association ait accès aux bases de données de l'autre association sans cotisation complémentaire.

Nous nous sommes inscrits à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés le 17 janvier 2006.

Le 24 février 2006, nous avons eu une rencontre fructueuse avec le C.G.S. afin d'établir de bonnes relations. Nous avons eu une proposition d'échanges d'actes que nous mettrons aux voix aujourd'hui et nous nous sommes partagés le dépouillement de Thônes.

Précédemment à cette réunion et également à la suite, j'ai eu des relations par courriel et téléphone avec Monsieur CHEVALLIER du CGSPRP qui m'a proposé également d'échanger des données.

J'ai également des contacts avec d'autres associations, dont Icaunactes - que nous avons aidé en envoyant différents documents constitutifs de notre association - , Medicactes, etc....

Il est à noter que l'envoi de nos actes indiquant des personnes d'autres départements nous permet de nous faire connaître et de lier des contacts avec des associations d'autres départements.

Par ailleurs le mercredi 22 mars 2006, j'ai réalisé une intervention dans le cadre des Tribunes du Net à La Turbine, cyber base à Cran Gevrier à laquelle a participé une quinzaine de personnes, ainsi qu'un journaliste qui nous a fait les honneurs de la presse locale.

Voilà en ce qui me concerne, l'année écoulée à grande ligne, et je laisse la parole à Gérard qui va vous présenter toutes les péripéties et évolutions de notre association en matière informatique. Ensuite je reprendrai sur nos prospectives et nos idées (mais oui, nous avons encore des projets supplémentaires, vous n'êtes pas prêts de vous reposer et nous non plus....).

2) Prospectives et avenir.

a) Déjà, une première proposition, comme vous le savez quand on parle de Savoie, il s'agit de la Savoie et de la Haute Savoie. Compte tenu de nos lieux de prédilection à Gérard et à moi-même, bien que n'ayant, ni l'un, ni l'autre des ancêtres dans ce département dénommé la Yaute, nous nous sommes cantonnés à ce département. Mais après de multiples contacts avec Françoise VITARD, représentant FDA73 et compte tenu des conditions faites aux chercheurs en Savoie, je vous demanderai tout à l'heure de voter une modification de nos statuts qui nous permettra d'étendre notre champ d'action à la Savoie, sachant qu'une adhérente présente ce jour représente déjà notre ouverture sur la Savoie.

b) Comme vous le savez tous, nous avons lancé un sondage sur la gratuité de notre site. Du sondage réalisé aux mois de février-mars 2006, nous avons réalisé l'étude suivante :

- 10 marmottes ont répondu pour la gratuité du site, 3 contre,
- 15 marmottes ont répondu pour une cotisation à 4 euros,
- 4 marmottes ont répondu pour le maintien des statuts actuels.

Compte tenu des frais actuels et du fait que nous vivons notre premier exercice, nous ne voulons pas mettre en péril l'association. Nous vous proposons une solution médiane qui ne satisfera peut-être pas tout le monde, mais j'espère quand même que cette solution fera l'unanimité. Nous baissons la cotisation de 50 pour cent pour l'année à venir, soit 3 euros pour les actifs et 6 euros pour les bienfaiteurs. Il faut savoir que le but de notre association indiqué dans nos statuts, que vous avez tous approuvés en adhérant, est la gratuité. Nous verrons à la prochaine AG si cette solution est possible en fonction de la stabilité de nos adhérents.

c) Comme je vous l'ai indiqué, nous avons des propositions par le CGS et par le CGSPRP d'échanger des données, dans un cadre particulier qui pourra être étudié par le C.A. si vous donnez votre aval à cette décision.

d) Nouveauté, dans le cadre de nos activités et en accord avec la Mairie de Cran Gevrier, nous pourrions organiser lors des journées du Patrimoine, un salon Généalogique sur Cran Gevrier en y associant toutes les associations généalogiques qui voudraient y participer. En seriez-vous d'accord, sachant que l'on aura besoin de toute l'aide bénévole disponible ? Des contacts seront pris avec France Télécom afin d'avoir une borne Wi-Fi

pour que chaque association, et particulièrement la nôtre, puisse montrer sur des écrans ce que l'on peut apporter aux chercheurs. Au cours de cette journée ou de ces journées (si deux jours), nous pourrions également faire participer des historiens et/ou des chercheurs afin d'avoir des réunions d'information, de formation ou d'enseignements sur des sujets précis. Cette décision est à prendre maintenant, compte tenu du travail que cela va nous donner, mais c'est un challenge très intéressant pour notre association.

e) Nous vous sollicitons également pour une modification des statuts dont vous avez pu prendre connaissance, excepté pour l'extension de notre association sur la Savoie.

Compte tenu des obligations statutaires, et avant de voter le rapport moral, j'ouvre donc une assemblée générale extraordinaire qui nous permettra de voter les modifications du statut et de notre règlement.

Avant d'avoir le compte rendu du rapport financier et la prospective de nos comptes à venir, je vous remercie encore tous du travail réalisé cette année et du travail que vous fournirez l'année qui arrive et qui s'annonce intense.

Nous passons à une formalité indispensable, signe de la démocratie et de notre vitalité, c'est le vote du rapport moral assumé pleinement par l'ensemble du bureau ici présent.

Je vous remercie pour votre vote et je passe la parole à notre Trésorière à la suite de laquelle nous voterons pour les idées énoncées et pour élire les membres du Conseil d'Administration.



ASSEMBLEE GENERALE DU 14 AOUT 2006

RAPPORT D'ACTIVITE DU SITE WEB DE L'ASSOCIATION

A mon tour, je tiens particulièrement à remercier Luc, notre président ainsi que les membres de notre association pour leur dévouement et le travail considérable qui a été fourni pendant la première année d'activité des marmottes. Luc s'est chargé, entre autres, de toutes les démarches administratives nécessaires à la création de l'association ainsi que des relations utiles pour nous faire connaître.

Luc se dépense sans compter pour motiver ses troupes. Il effectue lui-même la plus grande partie du travail et doit passer d'ailleurs, comme d'autres membres, secrètement, quelques nuits aux AD. Et comme il n'est jamais en manque d'idées nouvelles, la routine est inconnue chez les Marmottes.

Merci également à Marie Martine, notre dévouée trésorière, qui, malgré d'autres occupations annexes dans le milieu associatif, effectue un travail sans reproche, dépassant même largement sa fonction de trésorière.

Merci aussi à Patricia, notre secrétaire, qui, au même titre que les autres membres du bureau, ne se limite pas à sa fonction principale, puisque, comme l'a précisé Luc, elle est incollable sur Nimègue, effectue également des photos d'actes et des dépouillements systématiques.

Je ne vais pas reprendre les propos de Luc quant à l'historique de notre association puisqu'il vous l'a très bien expliqué à l'instant, mais vous parler plus particulièrement de notre site web dont j'ai la charge.

Nous voulions dans la mesure du possible que les données de l'association soient disponibles sur Internet dès la création. A l'époque nous n'étions que 2 membres mais nous avons très rapidement été rejoints par Marie Martine et Patou. Nous nous retrouvions donc à 4, nombre nécessaire pour créer le bureau.

Nous avons cependant un problème majeur car aucun d'entre nous n'était professionnel de l'informatique et créer un site web est relativement long et complexe. Ayant quelques notions informatiques, je dis bien quelques notions, je me suis lancé dans cette tâche lors de mes temps libres qui d'ailleurs ne le sont pas restés longtemps. En fait, nous ne pensions au départ pas que s'occuper d'une association prendrait un temps si considérable.

J'ai donc dû me replonger dans les livres de programmation et les sites web spécialisés. Heureusement, j'ai toutefois été largement aidé au départ par le webmaster de Gendep23 pour la création de notre moteur de recherche. Après quelques essais et maquettes soumises à l'approbation des membres, nous avons créé le site qui, malgré quelques évolutions mineures, est resté sous la même forme aujourd'hui.

Restait à rechercher un hébergeur à moindre coût mais chez qui nous devions disposer d'une base de données. Chose relativement facile malgré le nombre de sites offrant cette possibilité. Nous aurions souhaité mettre aussi les photos en ligne mais l'espace alloué par l'hébergeur aurait dû être très important et donc beaucoup trop cher. La gratuité étant notre but dans

l'avenir, nous ne pouvions nous permettre un investissement excessif sans mettre en péril l'avenir des Marmottes.

Il ne restait plus ...qu'à créer et remplir cette base avec les dépouillements reçus par les bénévoles.

J'avais fait en premier lieu une base semblable à celle de Gendep 23 mais nos formats de dépouillements n'étaient pas particulièrement adaptés. La mise en ligne demandait alors un gros travail de transformation et d'adaptation des fichiers. Nous avons reçu des fichiers personnels - et j'en profite pour remercier les donateurs de leur participation - qu'il a fallu retravailler et qui ont demandé un temps considérable de saisie, voire de ressaisie complète dans quelques cas.

Devant ces difficultés, l'association a décidé d'utiliser exclusivement le logiciel Nimègue pour ses dépouillements pour avoir toutes les données dans un format standard. Ceci nous permet de mettre en ligne les informations et d'effectuer des recherches plus rapidement. La vérification des fichiers et l'envoi de nos données à Geneabank en sont également grandement facilités.

Le format de base de données et la programmation ont donc été modifiés en conséquence le mois dernier et très récemment mis en ligne. Certains détails complémentaires qui n'étaient pas pris en compte auparavant sont maintenant disponibles.

Malheureusement, comme vous avez pu le constater au mois de juillet, nous avons été victime d'un problème technique, une rupture de ligne ADSL, qui ne nous a pas permis de maintenir le site à jour. Problème qui, en principe ne se renouvellera pas puisque nous serons désormais deux à nous occuper des mises à jour, Pierre METTRAUX et moi-même.

Quelques statistiques :

Nous sommes heureux de constater que le site est consulté fréquemment et régulièrement. Après la mise en route en septembre 2005, le nombre de consultations semble constant. La moyenne des visites journalières, les deux premiers mois de démarrage exclus, est comprise entre 30 et 45. Depuis la mise en ligne, nous avons eu presque 11000 visiteurs et il y a eu une moyenne de 160 pages consultées par jour.

Nous constatons une recrudescence normale des visites lors des mises à jour annoncées, d'une part, par un message sur la page d'accueil du site et, d'autre part, sur les listes de discussion GenYaute et Marmottes. Le mois dernier, malgré un site statique contre notre volonté, les visites ont été moindres à hauteur d'environ 20% seulement.

Correspondants à une attente des visiteurs, les données d'Annecy dont nous avons le dépouillement exclusif sont les plus consultées. Suivent ensuite les communes d'Abondance et Fillinges.

Conclusion :

Dans sa forme actuelle, le site semble correspondre aux souhaits des visiteurs, puisque, à ma connaissance, nous n'avons pas eu de critiques quant à sa présentation et son contenu. La prochaine évolution majeure sera peut-être l'intégration des actes de la Savoie, en fonction du résultat d'un vote de ce matin.

Je conclurai donc en vous disant que nous sommes ouverts à toute proposition concernant l'amélioration du site. Un message à ce sujet avait été envoyé sur les listes de discussion mais les réponses ayant été presque inexistantes, c'est donc que tout va pour le mieux.....



ASSEMBLEE GENERALE

Lundi 14 août 2006 à Cran Gevrier (Haute-Savoie)

Budget prévisionnel 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007

dépenses, recettes du 01/07/2006 au 30/06/2007

fournitures et petit matériel	100,00	cotisations individuelles	315,00
fournitures administratives	100,00	report 2005-2006	250,98
site Internet	110,00		
assurance	100,00		
affranchissements	50,00		
charges diverses de gestion	105,98		
TOTAUX	565,98		565,98



ASSEMBLEE GENERALE

Lundi 14 août 2006 à Cran Gevrier (Haute-Savoie)

Comptes 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006

dépenses, recettes du 01/07/2005 au 30/06/2006

fournitures et petit matériel	66,00	cotisations individuelles	450,00
fournitures administratives	40,91	dons individuels	15,00
site Internet	40,00		
annonces et insertions	39,06		
affranchissements	4,05		
charges diverses de gestion	24,00		
TOTAUX	214,02		465,00

résultat 250,98

situation de trésorerie au 30 juin 2006

caisse d'épargne	286,98	résultat	250,98
		cotisations perçues d'avance	36,00
TOTAUX	286,98		286,98